

Destinataires

Confédération, UD, Fédérations, DSC, DS, secrétaires de syndicats, USTA

Vanves, le 26 septembre 2022

Intervention de la FGTA-FO au Comité Confédéral National des 21 et 22 septembre 2022

Chères et chers Camarades,

La FGTA-FO est intervenue au Comité Confédéral National FO des 21 et 22 septembre 2022. La délégation de la FGTA-FO était composée de Laurent Rescanières, secrétaire général de la FGTA-FO, Nabil Azzouz, Angélique Bruneau et Richard Roze, secrétaires fédéraux.

Ce CCN, présidé par Laurent Rescanières, était le premier après le congrès confédéral de Rouen.

Les interventions de la FGTA-FO

Angélique Bruneau, secrétaire fédérale en charge de la grande distribution, est intervenue sur l'actualité du secteur et, notamment, sur la reprise des négociations de salaires en cours chez Carrefour après qu'un préavis de grève a été déposé pour les 23 et 24 septembre. La FGTA-FO tient à adresser son soutien à l'ensemble des syndicats FO des hypermarchés, de la Supply chain, de la Proximité, des sièges et de Market qui défendent le pouvoir d'achat des salariés qui subissent l'inflation et des conditions de travail dégradées.

Dans son intervention, Laurent Rescanières a évoqué l'actualité de la FGTA-FO et, au nom du Bureau fédéral, apporté tout son soutien au Bureau confédéral dans les négociations interprofessionnelles en cours.

La résolution du CCN

La délégation FGTA-FO a contribué à l'écriture d'une résolution (<https://www.force-ouvriere.fr/resolution-du-comite-confederal-national-de-force-ouvriere-des>) qui prend en compte les revendications de la Fédération et de ses syndicats, notamment sur les points suivants.

Salaires, minima sociaux et pouvoir d'achat

Pour le CCN, la réponse à l'inflation galopante passe prioritairement par l'augmentation des salaires, que ce soit en branche (où les grilles négociées constituent un acquis pour les salariés des entreprises dépourvues de représentation syndicale, et qui constituent un socle de négociation pour les négociations d'entreprises) ou bien en entreprise, particulièrement grâce à l'activation des clauses de revoyure.

La FGTA-FO rappelle qu'un travail actif de négociation est actuellement mené dans l'ensemble des branches. Dans certaines, les résultats sont là pour les salariés et, pour les branches où aucun accord n'a pu être conclu, la Fédération ne lâchera rien.

Aussi, la FGTA-FO et la Confédération insiste auprès du ministère du Travail sur la nécessité d'une extension rapide des accords. Compte tenu de l'envolée des prix, il n'est pas acceptable que les salariés ne bénéficient pas du fruit des négociations qui ont abouties.

En accord total avec la résolution du CCN, la FGTA-FO rappelle qu'elle n'est pas opposée aux négociations sur les primes dites de pouvoir d'achat, mais que celles-ci, bénéficiant d'exonérations fiscales et sociales, ne contribuent pas au principe de salaire différé ainsi qu'au financement des services publics.

Élections

Conformément à la résolution du CCN, la FGTA-FO met tout en œuvre pour assurer le développement de la représentativité de notre organisation syndicale, notamment via les implantations.

Sur le plan interprofessionnel, la FGTA-FO entend être un relais de la communication relative aux élections dans la Fonction publique. La confédération et les fédérations peuvent compter sur notre soutien comme nous devons pouvoir compter sur le leur pour les élections CSE, TPE et Chambres d'Agricultures.

Assurance-chômage, retraites et mobilisation

Le CCN revendique un retour à la convention d'assurance-chômage négociée en 2017, et s'oppose à la modulation des indemnisations en fonction de l'activité économique. Sur les retraites, il réaffirme son attachement à notre modèle de protection sociale, reposant sur la solidarité intergénérationnelle et aux régimes de retraite par répartition, tout en revendiquant un alignement des pensions de retraite sur l'augmentation du salaire moyen.

La FGTA-FO a voté en faveur de la résolution et accorde toute sa confiance au Bureau Confédéral pour proposer aux autres organisations syndicales l'organisation en commun d'une mobilisation interprofessionnelle et obtenir du gouvernement qu'il renonce à toutes ses contre-réformes.

Laurent Rescanières
Secrétaire général

📞 01 86 90 43 87

@ laurent.rescanieres@fgta-fo.org

📍 FGTA-FO, 15 avenue Victor Hugo 92170 Vanves

